

*RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE
D'ETUDIER LE PREAVIS MUNICIPAL No 47/2011-2016*

**Acquisition et installation de trois panneaux lumineux graphiques et
mise en place d'un service d'information communal**

Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis 47/2011-2016 s'est réunie le mardi 1 octobre 2013 au bâtiment administratif dans la composition suivante :

Madame	Dorothée NOIRAT	(ROLC)	
Messieurs	Emmanuel MAYER	(PS)	
	Frédéric DELACRAUSAZ	(ROLC)	
	Setmer SELMANI	(ROLC)	
	Alfio SORBELLO	(CDC)	
	Daniel MARGOT	(CDC)	
	Bernard BLONDEL	(CDC)	Président désigné

La Municipalité était représentée par :

Monsieur Pierre MUHLETHALER , Municipal de police
Monsieur Guy-Paul BOSSON , signalisation POLOUEST
Monsieur Alain CASATI , représentant la société SIGNAL

Après les salutations d'usage, les intervenants sont remerciés pour leur présence à cette séance.

Preamble

Un panneau lumineux graphique fonctionnant aux LED est positionné à Crissier sur le croisement des routes Renens et Prilly. Une visite sur place a été effectuée par la commission, des explications générales et techniques nous sont données par M. Casati .

Discussion

La technique d'équipement des panneaux a évolué par rapport aux panneaux sis à l'entrée d'Ecublens et qui étaient la référence et le souhait de certains citoyens de Crissier.

Les panneaux proposés donneront une information couleur ocre sur fond noir par des ampoules LED : durée 100'000 heures, la commande se fait à distance par site internet. Pilotage par WINCOMWEB. Les prestations et services sont fournis par la société SIGNAL . Les panneaux peuvent se déclencher à distance.

La consommation est de 940 W/h. Le LED est meilleur marché que la fibre optique.
3 panneaux seront posés (deux à la route de Prilly et un devant le bâtiment administratif). Des messages spécifiques pourront être affichés sur chaque panneau, en fonction de l'information à communiquer (manifestations diverses, lotos concerts, etc.)

Les sociétés locales pourront transmettre leurs dates de manifestation mais le message sera payant.

Service Email

Mis en place ultérieurement.

Financement

La Société de Développement prend à sa charge une part importante de la facture : Fr. 40'000.-.

Les frais de fonctionnement, selon descriptif préavis, seront en bonne partie compensée par le paiement des messages.

La gestion de l'information est prise en compte pour 5% ETP.

Conclusion de la commission

Au vu des explications reçues, la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 47/2011-2016 vous propose, à l'unanimité des membres, d'adopter les conclusions du préavis.

Au nom de la commission
Le président



Bernard Blondel

Crissier, le 15 octobre 2013